

XIV^e Nocturne
des étudiants
Musée de Grenoble

open nocturne appel à projets

Créez l'événement,
investissez le parvis

Comment participer ?
Pour en savoir +

 **Etudiants, osez le musée de Grenoble**

En partenariat avec
le Festival Culturel Interuniversitaire
sur le thème *Monstre*.



Graphisme Béatrice - Aurore



BANQUE POPULAIRE
DES ALPES
BANQUE & ASSURANCE

Communauté
UNIVERSITÉ Grenoble Alpes

TRAMWAY
N O M M E
CULTURE
LA VIE CULTURELLE ET ÉTUDIANTE DES CAMPUS GRENOBLOIS



OPEN NOCTURNE - Appel à projets

XIV^e Nocturne des étudiants

Le 29 mars 2017 au musée de Grenoble

En partenariat avec le Festival Culturel Interuniversitaire sur le thème *Monstre*.

1/ QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les étudiants, toutes filières confondues, peuvent participer et faire une proposition de projet. Une nouveauté cette année, la possibilité de postuler pour les étudiants ayant terminé leur cursus universitaire depuis une ou deux années. Pour les groupes, la mixité est acceptée entre étudiants et non étudiants dans une certaine limite.

2/ QU'EST-CE QUE LA NOCTURNE DES ÉTUDIANTS ?

La Nocturne des étudiants est l'aboutissement de projets et de créations portés par des étudiants de tous horizons qui deviennent, le temps d'une soirée, « médiateurs d'un soir ». En s'appuyant sur les œuvres de la collection, ils « remixent » les codes classiques de la visite. D'autres étudiants « staffeurs » agissent de façon bénévole en participant à l'encadrement et à la mise en œuvre de la soirée. Enfin, ouvrant cette soirée sur la ville et l'espace urbain, le musée sollicite, au travers de cet appel à projet intitulé Open Nocturne, des groupes d'étudiants à présenter un projet spécifique qui est la clef d'entrée de la soirée et qui est soutenu financièrement. Au total, près de deux cents étudiants sont impliqués dans la réalisation de cette soirée.

Le nombre de visiteurs était de 500 étudiants à la première Nocturne en 2003, ils étaient 3200 lors de l'édition de 2016.

3/ QUELS PROJETS EXTERIEURS DE L'OPEN NOCTURNE ?

Installation, théâtre, danse, multimédia, performance, concert... tous les domaines de création sont possibles et encouragés. Le musée met à profit cet événement pour valoriser toutes formes d'expression artistique, expérimentale et technique portées par des étudiants. Votre pratique est amateur, semi-professionnelle ou professionnelle, vous souhaitez concrétiser une idée inspirée par le lieu, les œuvres ou le thème de la soirée... tous les talents sont les bienvenus !

Les projets proposés peuvent se caractériser par une taille différente, il n'y a pas de standard, c'est à vous de définir l'amplitude de votre création : que vous soyez seul ou au sein d'un groupe avec des intentions intimistes ou plus vastes, tous les projets nous intéressent.

4/ QUEL FINANCEMENT ?

Les projets retenus sont financés, selon leur nature et leurs besoins, entre 150 et 4500 euros TTC apportés par le musée de Grenoble et la Banque Populaire des Alpes.

Le financement couvre les besoins matériels prévu pour le montage et la création de votre installation (scène, structure, costumes...), un dossier des dépenses et de facturation vous sera demandé.

- La rétribution des prestations se fait par virement bancaire et doit impérativement être sous couvert d'une association enregistrée à l'administration fiscale et titulaire d'un compte bancaire au nom de cette association (Ces éléments devront être constitués au maximum 1 mois avant la prestation).
- Le versement ne pourra s'effectuer qu'après la soirée événement du 29 mars et ne pourra faire l'objet d'aucune avance.
- L'entrée étant libre et gratuite, le prestataire ne peut pas faire payer un droit d'entrée spécifique à la manifestation ni procéder à aucune vente de quelque ordre que ce soit.

À noter qu'une partie du fonds est constituée grâce à une campagne de financement participatif via la plateforme de crowdfunding Kocoriko de la banque Populaire des Alpes. À ce titre, les lauréats de l'appel à projet s'engagent à fournir des éléments écrits et visuels susceptibles de mener à bien cette campagne.

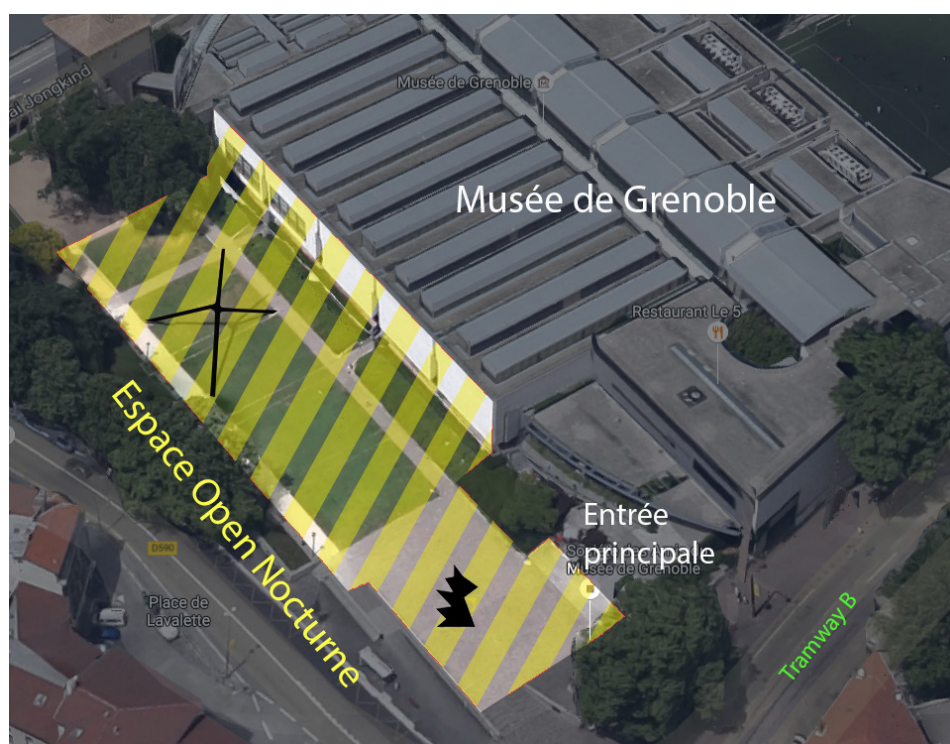
Pour les étudiants et les post-étudiants vivant en dehors de l'agglomération grenobloise mais faisant partie de la COMUE¹, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge supplémentaire de vos frais de transport par la COMUE, partenaire de la XIV^e Nocturne des étudiants.

5/ OÙ PRÉCISÉMENT ?

Les projets sélectionnés disposent de l'ensemble de l'espace se trouvant devant le musée, depuis le bas des marches jusqu'à la zone pavée et sur toute la partie gazonnée ainsi que la façade du musée (voir plan aérien). Toutefois, certains projets aux dimensions plus modestes et recevront un emplacement ainsi qu'une aide financière en conséquence.

Les matériaux et les structures utilisés ne doivent pas endommager l'espace extérieur, le bâti et les œuvres en présence. Il est impératif de penser votre projet en fonction de la remise en état initiale des espaces dès le démontage de votre installation et de votre prestation terminé.

L'occupation de cet espace sera rediscutée et répartie selon la teneur des projets et en fonction de la pertinence de leurs emplacements vis-à-vis du public et de l'organisation de la soirée.



6/ QUELS CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- L'originalité et la pertinence de votre proposition dans le contexte de la Nocturne des étudiants, en lien avec les collections du Musée, son architecture et le thème de la soirée « Monstre ».
- La prise en compte de la portée interactive et festive avec le public
- La faisabilité d'un point de vue technique dans un espace public extérieur
- L'occupation de l'espace et sa visibilité tout au long de la soirée de 20h à 00h30.

Une entrevue avec chaque groupe candidat sera programmée par l'équipe de la Nocturne afin d'établir une présélection. Les dossiers retenus seront présentés pour le vote définitif à un jury constitué de la direction du Musée et des représentants des différents partenaires.

1- La Communauté d'Universités et Établissements (COMUE) « Communauté Université Grenoble Alpes » est la structure qui fédère les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche de l'académie de Grenoble dont le périmètre s'étend sur l'ensemble du sillon alpin, de Valence à Annecy.

7 / COMMENT REMPLIR SON DOSSIER DE CANDIDATURE ?

Le dossier doit impérativement comprendre les éléments suivants :

- > Intention et présentation du projet
- > Descriptif technique et puissance électrique souhaitée
- > Nom et prénom du/des porteurs du projet
- > Coordonnées (adresse, téléphone, mail), études suivies
- > Attestation d'assurance, numéros d'identification et d'immatriculation de l'association
- > Budget prévisionnel
- > **Les dossiers doivent être remis avant le 07 Novembre 2016.**

Les dossiers doivent être imprimés et envoyés par courrier postal (adresse ci-dessous). Ils peuvent être accompagnés d'autres supports (maquettes, photos, etc...) et pourront, le cas échéant, être remis en main propre.

Musée de Grenoble / Service des publics
Open Nocturne
Eric CHALOUPY
5, place Lavalette 38000 Grenoble

8 / QUELQUES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les lauréats de cet appel à projet s'engagent à tenir informés de manière régulière les responsables de la 14e Nocturne des étudiants de la progression de leurs travaux. Des rencontres au musée de Grenoble mais également sur votre lieu de création devront être programmées avec l'ensemble des porteurs de projet.

Sécurité

Les participants doivent se soumettre aux règles de sécurité du musée.

Un gardien (vigile) peut être mis à disposition le soir de la prestation.

Le matériel utilisé doit être conforme aux contraintes extérieures et doit assurer la protection du public, exemples : classement au feu, stabilité d'une structure, gaine de protection électrique...

Logistique

Le groupe prend en charge l'installation le jour même et l'enlèvement du matériel une fois la Nocturne terminée (00H30).

Le musée assure l'alimentation en électricité du projet mais ne fournit pas de matériel.

Le groupe peut disposer de locaux la veille de l'événement dans la mesure des disponibilités et des contraintes de sécurité du musée. Une aide technique de faisabilité et de conseil en sécurité sera présente pour les projets retenus.

10 / CONTACTS

N'hésitez pas à nous contacter pour discuter de vos intentions... nous serons là pour vous informer et vous guider dans la constitution de votre dossier.

Vous avez besoin d'un contact étudiant :

Relais étudiant : Jeffrey BUNDUKI
musee.campus@grenoble.fr
07 82 55 43 10

Vous avez des questions sur le contenu de votre projet

Coordinateur action étudiante : Eric CHALOUPY
eric.chaloupy@grenoble.fr
04 76 63 44 03

